R

BIBLIOTHÈQUE CONSTITUTIONNELLE ET DE SCIENCE POLITIQUE
sous la direction de
GEORGES BURDEAU
Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Paris
TOME XXVIII

3/33

# VICTOR DURUY, MINISTRE DE NAPOLÉON III
# ESSAI SUR LA POLITIQUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU TEMPS DE L'EMPIRE LIBÉRAL

PAR
Jean ROHR
*Agrégé de l'Université*

Ouvrage honoré d'une subvention du Ministère de l'Éducation Nationale

PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE
R. PICHON ET R. DURAND-AUZIAS
20, rue Soufflot, 20

1967

8L
38A

# VICTOR DURUY, MINISTRE DE NAPOLÉON III
# ESSAI SUR LA POLITIQUE
# DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
# AU TEMPS DE L'EMPIRE LIBÉRAL

10789

4°R
10343
(28)

DL - 14 6 1967 - 05839

BIBLIOTHÈQUE CONSTITUTIONNELLE ET DE SCIENCE POLITIQUE
sous la direction de
GEORGES BURDEAU
Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Paris

TOME XXVIII

# VICTOR DURUY, MINISTRE DE NAPOLÉON III
# ESSAI SUR LA POLITIQUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU TEMPS DE L'EMPIRE LIBÉRAL

PAR

Jean ROHR
*Agrégé de l'Université*

Ouvrage honoré d'une subvention
du Ministère de l'Éducation Nationale

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE
R. PICHON ET R. DURAND-AUZIAS
20, rue Soufflot, 20

1967

## *Dans la même collection :*

---

TOME I. — AMPHOUX (Jean) : *Le Chancelier fédéral dans le régime constitutionnel de la république fédérale d'allemagne.*
TOME II. — FERRETJANS (Jean-Pierre) : *Essai sur la notion de propriété sociale.*
TOME III. — WAGRET (Jean-Michel) : *Histoire et sociologie politiques de la république du Congo (Brazzaville).*
TOME IV. — LE CORNEC (Jacques) : *Histoire politique du Tchad de 1900 à 1962.*
TOME V. — BARALE (Jean) : *La Constitution de la IVe République à l'épreuve de la guerre.*
TOME VI. — AMELLER (Michel) : *Les questions instrument du contrôle parlementaire.*
TOME VII. — GODECHOT (Thierry) : *Le parti Démocrate-chrétien italien.*
TOME VIII. — AVRIL (Pierre) : *Le Régime politique de la Ve République.*
TOME IX. — KHEITMI (Mohammed Rechid) : *Les Partis politiques et le Droit positif français.*
TOME X. — VASAK (Karel) : *La Convention européenne des Droits de l'homme.*
TOME XI. — MICHEU-PUYOU (Jean) : *Histoire électorale du département des Basses-Pyrénées sous la IIIe et la IVe République.*
TOME XII. — HALBECQ (Michel) : *L'État, son Autorité, son Pouvoir (1880-1962).*
TOME XIII. — BORTOLI (Gilbert) : *Sociologie du Référendum dans la France Contemporaine.*
TOME XIV. — LUX-WURM (Pierre) : *La Péronisme.*
TOME XV. — PRUNIÈRES (Bernard) : *La Presse sans politique.*
TOME XVI. — BOCKEL (Alain) : *La participation des syndicats ouvriers aux fonctions économiques et sociales de l'État.*
TOME XVII. — BUFFELAN (Jean-Paul) : *Le complot du 13 mai 1958 dans le Sud-Ouest.*
TOME XVIII. — CAMUS (Geneviève) : *L'État de nécessité en démocratie.*
TOME XIX. — AIRIAU (Jean) : *L'Opposition aux Physiocrates à la fin de l'Ancien Régime.*
TOME XX. — PALAZZOLI (Claude) : *Les Régions Italiennes.* Contribution à l'étude de la décentralisation politique.
TOME XXI. — SOULIER (Gérard) : *L'Inviolabilité parlementaire en Droit français.*
TOME XXII. — LEROY (Paul) : *L'Organisation constitutionnelle et les Crises.*
TOME XXIII. — DESMOTTES (Pierre) : *De la Responsabilité pénale des ministres en régime parlementaire français.*
TOME XXIV. — RIZK (Charles) : *Le Régime Politique Libanais.*
TOME XXV. — JOUVE (Edmond) : *Le Général de Gaulle et la Construction de l'Europe.*
TOME XXVI. — TAY (Hugues) : *Le Régime Présidentiel et la France.*
TOME XXVII. — CHANTEBOUT (Bernard) : *L'Organisation Générale de la Défense Nationale.*

# INTRODUCTION ET SOURCES

Le nom de Victor Duruy donné par les autorités de la République à un grand lycée féminin de Paris, un monument érigé en son honneur et par souscription universitaire (1), dans le petit parc de Villeneuve-Saint-Georges, localité qu'il avait choisie pour y établir sa résidence de campagne et où il repose avec les membres de sa nombreuse famille : telles sont les seules manifestations du souvenir officiel, proposant à la mémoire des hommes l'exemple de l'ancien ministre de Napoléon III.

Six ans de ministère (1863-1869), après une nomination, surprenante pour ses contemporains, presque choquante pour certaines hautes autorités, en place, de l'Université, l'avaient rendu célèbre. Son œuvre, quels que soient les jugements portés à son époque sur l'opportunité, le sens exact, la valeur des mesures prises par lui, fut considérée comme immense; effectivement, son activité ministérielle a revêtu une densité exceptionnelle. Les amis, les anciens collaborateurs et, il y en a eu, les admirateurs du ministre, firent de lui un précurseur des grandes réformes de l'Enseignement effectuées sous la IIIe République.

Pourtant, on s'aperçoit vite et avec quelque étonnement que le personnage nous est resté mal connu. L. Planté, dans un article de la « Revue Bleue » du 2 mai 1931 (2) a déploré le fait qu'il n'y ait pas de « vie de Victor Duruy », que celui-ci ait pour ainsi dire disparu de notre souvenir et se soit progressivement effacé du témoignage de l'Histoire, derrière la personnalité quelque peu envahissante de Jules Ferry, auquel de multiples études ont été consacrées. On a exprimé sur ses capacités intellectuelles les appréciations les plus contradictoires (3); à propos de ses idées, on a dit de lui et on dit encore, soit qu'il était républicain et démocrate, soit simple libéral, ou anticlé-

(1) Conçu par l'architecte de la Sorbonne Nénot et exécuté par le sculpteur Alfred Lenoir.

(2) « Victor Duruy, ministre de l'Instruction Publique », pages 270 à 275.

(3) On notera par exemple qu'Octave Aubry dans « le second Empire » (Paris, Fayard 1938) le dépeint à deux pages de distance comme « un homme nouveau, distingué d'esprit », puis comme un universitaire « un peu rustre et primaire d'esprit ».

rical athée, peut-être vaguement déiste ou, au contraire, spiritualiste convaincu.

La littérature qui lui a été consacrée d'une façon directe s'arrête avec le XIXe siècle. En dehors de l' « Histoire du Second Empire » (Paris, 1899) du monarchiste P. de la Gorce, qui lui accorde quelques pages, la plupart du temps lucides et nuancées, il s'agit surtout d'œuvres de circonstance, notices « hagiographiques » ou portraits académiques, parues dans les dernières années de sa vie ou célébrant ses mérites après sa mort.

— La plus utile : « Un ministre, Victor Duruy » (Paris, Colin 1895) est due à Ernest Lavisse, son ancien attaché de secrétariat, son successeur à la tête des célèbres manuels d'histoire de la librairie Hachette et qui s'est considéré comme son fils spirituel. L'auteur cite des chiffres dont l'origine se trouve dans les documents officiels du ministère, auxquels il avait eu accès, mais on s'aperçoit, après coup, que ces données numériques sont fournies d'une manière très arrondie, dans un but de justification. L'ouvrage est un panégyrique où Lavisse a tendance à exagérer le succès des campagnes entreprises par le ministre et à considérer l'activité de celui-ci comme une perpétuelle création ex-nihilo.

— D'un intérêt plus médiocre :

- A. Lebey : « La Lutte Scolaire en France au XIXe Siècle, leçons professées à l'École des Hautes Études Sociales, le Ministère Duruy ». Paris, F. Alcan; qui démarque le livre de Lavisse.
- G. Larroumet : « Petits Portraits et Notes d'art, Victor Duruy, p. 135 à 142 ». Paris, Hachette, 1900, t. II.
- G. Monod : « Portraits et Souvenirs ». Paris, Calmann-Lévy 1897, pp. 117 à 134.
- J. Lemaitre : « Les Contemporains, 7e Série », Paris 1899, pp. 66 à 94 (texte du discours prononcé par Lemaître, le 16 janvier 1896, pour son élection à l'Académie Française, au fauteuil de Duruy.)

— Une notice plus complète a été publiée dans la « Revue des Deux Mondes » du 1er février 1898 (pp. 524 à 561). Il s'agit du texte intégral de l'éloge prononcé par A. de Broglie, qui remplace Duruy à l'Académie des Sciences Morales et Politiques. L'auteur, dans ses jugements sur l'attitude de l'ancien ministre, se laisse emporter par ses convictions orléanistes.

— On citera pour mémoire l' « Inauguration du Monument à la mémoire de Victor Duruy à Villeneuve-Saint-Georges », Paris-Hachette, 27 mai 1900; Recueil d'allocutions sans aucune valeur pratique.

*
* *

En préparant cet essai, nous nous sommes limité à l'étude du ministère de Duruy, de la politique de l'Instruction Publique dirigée par lui de 1863 à 1869, au nom de l'Empereur, sinon du Gouvernement Impérial. Il fallait cependant reprendre les grands traits de sa car-

rière antérieure et tenter de situer l'homme, dans son temps et dans son métier :

— Aux Archives Nationales, $F^{17}$ 20 687 donne ses états de service avec les nominations successives.

— Duruy a eu au cours de son existence plusieurs rencontres importantes avec Michelet : les papiers du grand écrivain, conservés à la Bibliothèque Historique de la ville de Paris (B.H.V.P.), fournissent quelques lettres de Duruy, adressées par lui, à la fin de sa vie, à la seconde Mme Michelet (Athénaïs Mialaret). Celle-ci faisait alors appel à la mémoire de ceux qui avaient eu des contacts directs avec le Grand Homme. Quelques-unes de ces lettres ont d'ailleurs été publiées par l'Historien H. Hauser dans la « Grande Revue » du 25 octobre 1913 (pp. 649 à 659). En ce qui concerne l'influence de Michelet sur Duruy et la chronologie de leurs relations, on peut consulter :

- « La Vie et la pensée de Jules Michelet, 1798-1852 », 2 vol,. par G. Monod, bibliothèque de l'École des Hautes Études, Paris-Champion 1923.
- « Michelet, sa vie, son œuvre», Brochure de l'exposition de 1961 aux Archives Nationales.

Il nous a paru également indispensable, en présence de témoignages et de jugements aussi contradictoires, de tenter de faire une mise au point, en utilisant les seules sources existantes, sur les idées de Duruy, au point de vue politique, religieux, social. Le point de départ est fourni par les « Notes et Souvenirs », rassemblés ou écrits par Duruy à différentes époques et publiés dans un recueil posthume en 1901 (Paris-Hachette, 2 vol.). L'intérêt de cet ouvrage est double : il contient, d'une part, une sorte de confession sur son attitude en matière de politique et de religion et il renferme, d'autre part, de nombreuses lettres que le ministre verse lui-même à son propre dossier. Ces lettres, qu'il a adressées au temps de son ministère à l'Empereur ou à d'autres personnalités, ne peuvent être connues que par son intermédiaire.

*
* *

L'étude de l'activité ministérielle de Duruy nous oblige à retrouver sa conception du métier de ministre, à déterminer le caractère de ses relations avec l'Administration Centrale, le Conseil Impérial de l'Instruction Publique, auquel ses actes importants devaient être obligatoirement soumis, le haut personnel académique, et aussi les assemblées législatives, notamment le Corps Législatif, en évoquant les problèmes budgétaires qui ont pu gêner son action.

— Aux Archives Nationales, les cartons $F^{17}$ 2 676 à 2 685, contiennent les dossiers des affaires traitées, au temps de Duruy, par le cabinet du ministre (en particulier, un dossier fort utile sur la Ligue de l'Enseignement). Les procès-verbaux du Conseil Impérial y figurent sous les cotes $F^{17*}$1870 (années 1861 à 1864) et 1871 (années 1865 à

1870); les comptes rendus des assemblées législatives dans la série A.D. XVIII b (789 à 822). Le carton F17 *14 467 contient les documents relatifs à la préparation du budget de l'Instruction Publique. On y trouve surtout les traces, d'ailleurs peu abondantes, de la correspondance échangée à ce sujet avec le ministère des Finances.

— A propos de l'attitude de Duruy au Corps Législatif, et de l'impression qu'ont laissée ses interventions personnelles, l'ouvrage d'A. Claveau : « Souvenirs Politiques et Parlementaires d'un témoin, 1865-1870 », deuxième édition, Paris-Plon 1913, contient des notations intéressantes.

— On pouvait s'attendre à trouver dans les papiers personnels de Duruy des renseignements de valeur. En réalité, les trois cartons, cotés A.P. 114, rassemblant les lettres et documents recueillis par ses petits-fils Paul et Victor Glachant, récemment acquis par les Archives Nationales, donnent des résultats assez décevants. La plus grande partie porte sur une époque postérieure à celle de son ministère, et en ce qui concerne la période : 1863-1869, il s'agit surtout des vestiges de la correspondance entretenue avec des amis : universitaires, gens de lettres, quelques hommes politiques notamment Jules Simon.

*
* *

Pour l'étude proprement dite de son œuvre, nous avons cru utile, dans un but de clarification, de nous placer sous deux points de vue successifs : en dressant tout d'abord un tableau, forcément succinct, des institutions et des problèmes administratifs et pédagogiques correspondant aux trois ordres traditionnels d'enseignement, nous avons évoqué les actes habituels et les grandes directions de la gestion de Duruy; puis, nous avons analysé les créations et les projets conçus pendant les six années du ministère. Pour cet ensemble, qui constitue l'essentiel de notre sujet, nous avons eu recours :

— *Comme sources fondamentales :*

- au « Bulletin Administratif de l'Instruction Publique », édité depuis 1864 par l'Imprimerie Impériale et où l'on retrouve le texte intégral des actes publics, circulaires et instructions de Duruy (B.A.I.P.).
- à titre de complément, à « l'Administration de l'Instruction Publique de 1863 à 1869 », recueil de documents officiels, publié en mars 1870 chez Delalain mais préparé par Duruy, avant son départ du ministère.

— *Comme ouvrages de référence :*

- aux ouvrages d'histoire générale, où il n'existe d'ailleurs que quelques mentions ayant trait au personnage et à son œuvre :

1° M. Blanchard : « Le Second Empire », Paris, collection Armand Colin.

2° « Peuples et civilisations, collection Halphen et Sagnac, t. XVII, du libéralisme à l'impérialisme », par Hauser, Maurain, Benaerts, L'Huilier, 2e éd., Paris P.U.F.

3° « Clio, l'époque contemporaine, Restaurations et Révolutions, (1815-1871) » par DROZ, GENET et VIDALENC, Paris P.U.F., 1963.

4° « Histoire de France contemporaine » dirigée par E. LAVISSE, t. VII (1859-1875), par Ch. SEIGNOBOS, Paris, Hachette.

5° G. WEILL : « Histoire du Parti Républicain en France de 1814 à 1870 ».

- aux ouvrages essentiels sur le Second Empire, écrits par des contemporains de Duruy :

1° Émile OLLIVIER : « l'Empire libéral », notamment t. VI, pp. 602 à 607.

2° Taxile DELORD : « Histoire du Second Empire », Paris, Germer-Baillière, 1873.

- à la thèse de P. GUIRAL : « Prévost-Paradol, Pensée et Action d'un libéral sous le Second Empire », Paris P.U.F., 1955.

— *Sur les problèmes d'institutions et les controverses pédagogiques :*

- M. COURNOT (ancien recteur, d'opinion nettement anticléricale) : « Des institutions d'Instruction Publique en France », Paris, Hachette, 1864.
- Charles ROBERT (secrétaire général du ministère) : « l'Instruction obligatoire », Paris, Hachette 1871, qui reprend quelques points importants de la campagne en faveur de l'obligation de l'enseignement primaire.
- M. BRÉAL : « quelques mots sur l'Instruction Publique en France », Paris, Hachette, 1872.
- O. GRÉARD (directeur de l'enseignement primaire à la Préfecture de la Seine, puis vice-recteur de l'Académie de Paris) : « Éducation et Instruction », 4 vol., Paris, Hachette, 1887.
- Quelques très brèves notations dans deux ouvrages de la collection de l'Institut Pédagogique National : « Mémoires et Documents Scolaires ».

1° Luc DECAUNES : « Réformes et projets de réforme de l'enseignement français de la Révolution à nos jours », Paris, 1962.

2° P. HUNKIN : « Enseignement et Politique en France et en Angleterre », Paris, 1962.

— *Sur l'enseignement supérieur :*

- Statistique de l'enseignement supérieur en 1865 (1868), aux Archives Nationales sous la cote $F^{17}$ 13 067.
- Carton des Archives Nationales $F^{17}$ 13 614, documents relatifs à la création et aux premières années de fonctionnement de l'École Pratique des Hautes Études.
- A. de BEAUCHAMP : « l'Enseignement Supérieur, lois et règlements », t. II (1848-1874), Paris, Delalain 1882, rassemble tous les textes officiels sur cet ordre d'enseignement.
- « L'Enseignement Supérieur devant le Sénat », Paris, J. HETZEL 1868, donne le compte rendu in-extenso des séances du Sénat, consacrées à l'examen de la pétition Giraud sur la liberté de l'enseignement supérieur, précédé par une préface anonyme inspirée par le ministre.
- L. LIARD : « l'enseignement supérieur en France, 1789-1893 », t. II, Paris, Colin 1894.
- E. DESCHANEL : « les conférences à Paris et en France », Paris, Pagnerre 1870, concerne les cours publics favorisés par Duruy.

— *Sur l'enseignement secondaire :*

- Statistiques de l'Enseignement Secondaire en 1865, publiées la même année par l'Imprimerie Impériale.
- Jules SIMON : « la réforme de l'enseignement secondaire », Paris, Hachette, 1874, qui soutient énergiquement les mesures prises par Duruy.

- G. Weill : « Histoire de l'Enseignement Secondaire en France (1802-1920) », Paris, Payot, 1921.
- Piobetta : « Le Baccalauréat », Paris Baillière, 1937, constituant surtout un recueil de textes réglementaires, consacre un court chapitre aux réformes de Duruy à propos de l'organisation de cet examen.
- « L'enseignement secondaire spécial », décrets, arrêtés, programmes et documents relatifs à l'exécution de la loi du 21 juin 1865, Paris, Imprimerie Impériale, 1866.

— *Sur l'enseignement primaire :*

- La statistique de l'enseignement primaire, la première des enquêtes ordonnées par Duruy, figure aux Archives Nationales sous forme de registres cotés, $F^{17}$, 3.158, 3.159 et 3.160.
- « Degré d'instruction des adultes, tableaux relatifs aux années 1833 à 1867 », Paris, Imprimerie Impériale.
- « Statistiques des cours d'adultes, 1867-1869 », Paris, Imprimerie Impériale.
- « Conférences pédagogiques faites à la Sorbonne aux instituteurs primaires venus à Paris pour l'Exposition Universelle de 1867 », Paris, Hachette, 1868.
- O. Gréard : « La législation de l'Instruction Primaire en France », t. II, 1848-1874.
- G. Duveau : « la vie ouvrière sous le Second Empire », Paris thèse lettres, Gallimard, 1946.
- G. Duveau : « La pensée ouvrière sur l'éducation pendant la Seconde République et le Second Empire », Paris Donat-Montchrestien 1948, donne quelques indications sur l'accueil fait aux réformes de Duruy par l'élite ouvrière.
- G. Duveau : « Les instituteurs », collection « le temps qui court », Le Seuil.

Nous avons consacré un développement spécial au problème de la laïcité, en essayant de définir la position de Duruy à cet égard :

— Il existe, et c'est un fait unique dans nos recherches, une œuvre monumentale et exhaustive, reposant sur une information immense, la thèse de J. Maurain : « La Politique Ecclésiastique du Second Empire de 1852 à 1869 », Paris Alcan 1930. L'auteur accorde à Duruy des paragraphes très nourris, mais seulement dans la mesure où l'activité du ministre est en relation directe avec le clergé. Il a dépouillé, avant le versement complet des dossiers de l'Instruction Publique aux Archives Nationales et la refonte de la série $F^{17}$, un certain nombre de cartons dont la matière rejoint notre sujet, notamment celui qui concerne les résultats de la campagne en faveur des cours secondaires pour les jeunes filles.

— Donnant un aperçu général des idées sur la laïcité :

- G. Weill : « l'Anticléricalisme sous le Second Empire », rev. des Études Napoléoniennes, Juillet-août 1915.
- G. Weill : « Histoire de l'Idée laïque en France au XIX^e^ siècle ». Paris, Alcan, 1929.

— Sur la fondation de la Ligue de l'Enseignement :

- « Bulletin de la Ligue Française de l'Enseignement », 1881, pp. 427 et s.
- J. Macé : « Les Origines de la Ligue de l'Enseignement », 1891.

- A. Dessoye : « Jean Macé et la Fondation de la Ligue de l'Enseignement », Paris, Flammarion, 1883.

A ces indications bibliographiques, nous ajouterons quelques ouvrages qui ne donnent que des jugements occasionnels ou de menus renseignements :

— des mémoires :

- D. Nisard : « Souvenirs et Notes biographiques », 2 tomes, Paris, Calmann-Lévy, 1888.
- A. Mourier (vice-recteur de l'Académie de Paris) « Notes et Souvenirs d'un universitaire », Orléans, 1889.
- E. Zevort (ami personnel de Duruy) : « Revue pédagogique », 15 décembre 1894.
- Maxime Du Camp : « Souvenirs d'un demi-siècle », Paris, Hachette, 1949.

— Michelet consacre quelques pages à celui qui fut son élève et son secrétaire : « Œuvres complètes, Nos Fils ».

- R. Schnerb : « Rouher et le Second Empire », Paris, Colin, 1949.

Les mesures prises par Duruy ont été suivies avec attention par beaucoup de journaux de l'époque : approuvées généralement par le « Siècle » et « l'Opinion Nationale », de couleur anticléricale, elles ont été souvent mal comprises par le « Journal Général de l'Instruction Publique » et violemment combattues par les feuilles catholiques ultra-montaines, l'« Univers » et le « Journal des Villes et des Campagnes ».

Enfin, parmi les brochures, publiées à l'époque et inspirées par les discussions ou polémiques que suscitaient les intentions de Duruy, on pourra noter :

- E. Rendu : « De l'Enseignement obligatoire », Paris, Hachette, 1853.
- Mgr Dupanloup : « Discours au Congrès de Malines », Paris, Ch. Douniol, 1864.
- J. Duboul : « Du nouveau programme d'Histoire Contemporaine pour l'enseignement des Lycées », Paris, E. Dentu, 1865.
- A. de Potter : « De l'Instruction Obligatoire comme remède aux maux sociaux », Paris, Lacroix-Verboeckhoven, 1866.
- André Léo : « Observations d'une mère de famille à M. Duruy », Paris, 1865.
- Mgr Dupanloup : « Monsieur Duruy et l'Éducation des Filles », Paris, Ch. Douniol, 1867.
- Mgr Dupanloup : « Seconde lettre de Mgr l'Évêque d'Orléans sur M. Duruy et l'Éducation des Filles », Paris, Ch. Douniol, 1867.
- « Mgr Dupanloup devant l'Opinion Publique », Paris, Dentu 1867, anonyme inspiré par Duruy.
- Mgr Dupanloup : « La Liberté de l'Enseignement Supérieur », Paris, Ch. Douniol, 1868.
- Sainte-Beuve : « Discours prononcé au Sénat » le 19 mai 1868, Paris, Michel Lévy, 1868.

En résumé, outre le travail de J. Maurain, qui ne touche à l'œuvre de Duruy que dans un secteur nettement limité, nous n'avions guère,

comme bases de départ, que l'ouvrage ancien de Lavisse (avec les réserves déjà signalées) et les notes laissées par le Ministre.

Nous nous étions imposé de borner notre étude à celle d'une gestion ministérielle, avec les intentions et les actes essentiels de son auteur, en essayant de faire la part de ce qui pouvait lui être attribué en propre et de retrouver les caractères et la portée des réformes entreprises par lui, présentées souvent jusqu'ici d'une façon imprécise ou contradictoire.

Il aurait fallu sans doute pousser beaucoup plus loin les investigations, surtout dans les cartons des Archives Nationales, qui présentent pour cette période et à propos de l'Instruction Publique un champ très étendu de recherches. Mais cela nous aurait entraîné à dépasser les limites de temps raisonnables et à accumuler une documentation valable pour des études plus précises et plus spécialisées, qui, dans cette matière, restent encore à faire.

CHAPITRE PREMIER

# LA CARRIÈRE ET LES IDÉES

Dans son allocution du 7 juillet 1863 (4), pour l'ouverture de la session du Conseil Impérial, Duruy, comme pour s'excuser de son élévation soudaine, utilisait cette formule : « C'est l'Université appelée à faire elle-même sa condition et sa fortune ». En fait, originalité coupable aux yeux de ceux qui lui reprochaient de succéder, rue de Grenelle, à des personnages infiniment plus représentatifs que lui-même, Hauts Magistrats ou Hommes politiques de premier rang (Fortoul et Rouland), le nouveau titulaire du ministère n'était au moment de son accession qu'un simple universitaire et n'avait d'ailleurs jamais exercé d'autre profession.

## I. — UNE CARRIÈRE HONORABLE MAIS SANS ÉCLAT

Si Victor Duruy a toujours été très réservé en ce qui concerne les circonstances et les événements de sa vie personnelle et familiale, il n'a jamais caché la fierté profonde qu'il éprouvait à être issu d'un milieu modeste.

### 1° Fils d'artisan et boursier

Il est né le 10 septembre 1811 à la manufacture royale des Gobelins. Son père, Charles Duruy, appartenait à une dynastie d'artisans de la maison; suivant une tradition rapportée par le Ministre (5) et reprise par ses biographes occasionnels, les Duruy étaient venus d'Arras au XVII^e siècle, en même temps que d'autres spécialistes, sur l'ordre de Colbert.

(4) B.A.I.P., 1863, n° 163, p. 127.
(5) « Notes et Souvenirs », t. I, p. 1 et 2.

Le père n'était certes pas, comme l'affirment souvent, pour renchérir, les mêmes biographes, un simple ouvrier, mais un technicien, un artiste, qui devint même en 1823 un des chefs d'atelier de l'établissement et qui, dans son quartier, faisait figure de notable, puisqu'il sera élu à la tête d'une compagnie de la Garde Nationale. Victor perdit sa mère alors qu'il n'avait pas encore 8 ans et il reporta toute son affection, une affection teintée d'admiration sincère, sur ce père fort estimé, qui lui donne sa première instruction. La famille vivait dans une de ces petites maisons avec jardin que la manufacture fournissait à ses employés au bord de la Bièvre (dans les vieux Gobelins d'avant 1871) et le futur ministre n'oubliera jamais ce petit monde dans la ville, cette solide communauté que formait alors le personnel, avec des divertissements collectifs et des fêtes, dont le renom avait dépassé depuis longtemps les limites du quartier pour devenir un des aspects les plus attachants de la petite histoire parisienne.

Les études du jeune Victor furent tardives puisqu'il n'entra à l'école qu'à l'âge de 11 ans, dans une institution dirigée par M. Hénon, qui venait d'être compromis dans les complots de la Charbonnerie. L'institution se trouvait rue du Pot-de-Fer et il suffisait pour l'atteindre, à partir de la manufacture, de remonter la rue Mouffetard, qui allait alors de la Contrescarpe jusqu'à la barrière d'Italie. Un an plus tard, en 1823, le jeune homme commence son apprentissage à l'école de dessin des Gobelins; sa destinée semble toute tracée, il continuera le métier paternel. Pourtant, première intervention décisive dans cette vie qui aura souvent son merveilleux, un ami de son père, l'économe de Sainte-Barbe, Baudement, réussit à le faire diriger vers des études classiques, le fait entrer au collège de la rue des Postes à la rentrée de Pâques 1824 et obtient pour lui une demi-bourse dans l'établissement (6). A Sainte-Barbe, Victor Duruy apparaît comme un élève sérieux, dans la pleine acception du terme, un élève dont le travail est dirigé par l'idée de devoir et le sentiment de reconnaissance qu'il associe à sa condition de boursier. Il manifeste, en l'absence de dons intellectuels exceptionnels, des qualités de ténacité et de profondeur. Il acquiert cette écriture soignée, régulière, lisible, sans fioritures, que l'on retrouve dans toute sa correspondance; il est déjà un bourreau de travail et cette scolarité irréprochable sera couronnée par un prix d'excellence en classe de philosophie. Le jeune boursier est en contact avec la bonne société parisienne dont le col-

(6) Sous la Restauration, deux établissements se recommandaient de l'illustre collège et en portaient le nom : le premier, installé dans les locaux de la vénérable maison de la Montagne Ste-Geneviève, passait, à juste titre, pour un foyer d'idées libérales ; l'autre, « bien pensant », avait été fondé au 42 de la rue des Postes par l'Abbé Charles NICOLLE qui, devenu recteur de Paris, avait cédé la direction à son frère l'Abbé Henri NICOLLE. En 1826, la ville de Paris avait fait l'acquisition de ce dernier établissement tout en laissant la direction des études à l'Abbé Henri. Le 6 octobre 1830, la maison prendra le titre de collège municipal Rollin.

lège des abbés Nicolle se partage alors la clientèle avec Stanislas (7). Par ailleurs, la direction fait régner dans la maison un climat de tolérance religieuse, une tolérance assez paternelle qui « n'avait point de foudre pour le doute respectueux » (8) attitude qui correspond exactement à la position de Duruy en matière de religion. Ajoutons enfin que le premier contact de l'adolescent avec l'historien Michelet a lieu en 1826, en classe de quatrième.

### 2° L'armée ou l'université ?

Au terme de ses études secondaires, cet élève modèle, placé à nouveau devant l'obligation du choix d'une carrière, semble avoir hésité quelque temps entre l'armée et le professorat : il finit par s'inscrire à la fois au baccalauréat dont il passe les épreuves le 27 juillet 1830 et au concours de l'École Normale. Le jeune bachelier est saisi par la fièvre des « Trois Glorieuses »; exaltation qui se transforme bien vite en déception juvénile, car son père, qui l'associe aux activités de sa compagnie de Gardes nationaux, ne lui confie que des missions pacifiques et des factions sans éclat. Simple intermède, puisque le concours de l'École commence le 3 août 1830 et Victor est admis le dernier sur la liste de la section des lettres. Il confiera plus tard à ses amis et collaborateurs, et notamment à Lavisse, qu'il s'était promis à l'époque, en cas d'échec, de s'engager dans les troupes d'Afrique. Cette détermination s'explique sans doute par l'âge et les craintes du candidat; mais il n'en reste pas moins vrai que Duruy conservera toujours un goût très vif pour l'armée et les choses militaires et qu'il subira longtemps encore l'attrait du « Mirage africain » : côté romanesque, peut-être même romantique, d'une existence pourtant bien rangée.

L'École, rétablie depuis 1826 et installée au collège du Plessis, dépendance de Louis-le-Grand (elle ne s'installera rue d'Ulm qu'en novembre 1847), lui ouvre ses portes le 16 octobre 1830. Il entre donc dans ce petit groupe choisi où se recrutaient presque exclusivement les professeurs des lycées. Il y rencontre de futurs amis historiens ou grands universitaires comme Chéruel (promotion 1829) ou Danton (1832), mais il ne connaîtra pas alors Jules Simon qui n'est admis qu'au concours de 1833. Il est immédiatement séduit par Michelet, cet « accoucheur d'esprits » qu'il retrouve avec bonheur. « Sa parole vibrante, rapportera-t-il, nerveuse, enflammée, remuait jusqu'au fond de l'âme » (9). Au reste, le maître le considère comme l'élève le plus intéressant de sa promotion et lui décerne des appréciations

---

(7) Dans une lettre du 1er juillet 1884 (B.H.V.P. n° 3 762), Duruy rappelle qu'il s'y trouvait avec « quantité de fils de comtes et de barons » (comme Montalembert, son ancien de quelques mois), mais que la maison acceptait aussi sans difficultés « des enfants de familles très roturières ».

(8) « Notes et Souvenirs », t. I, p. 9.

(9) Lettre à Mme Michelet, du 28 avril 1834, B.H.V.P., A 3 756.

flatteuses : « intelligent et laborieux, aptitude remarquable pour les études historiques, il a gagné beaucoup depuis un an pour la netteté et la facilité de l'exposition» (10). Le jugement de Michelet se confirme: Victor Duruy est reçu premier à l'agrégation d'histoire et géographie, le 20 septembre 1833. Il sort de l'École Normale Supérieure avec l'idée déjà bien arrêtée de consacrer une partie de son temps à des travaux d'histoire romaine et son rang au concours lui donne l'espérance de nominations fort honorables.

### 3° Grandeur et servitudes du professorat

Après un séjour d'un trimestre au collège de Reims, il accède, en effet, en début de carrière, aux grands établissements parisiens. Il est nommé le 31 décembre 1833 au Collège Henri IV mais, suivant les règles hiérarchiques de l'époque, il n'est que professeur « divisionnaire » et son traitement est très faible — et d'ailleurs il s'en plaint. Il éprouve bientôt des satisfactions d'amour-propre : à « Henri IV » d'abord, il a pour élèves deux fils du roi Louis-Philippe, Montpensier et surtout Aumale à qui il donne des répétitions particulières et fait acquérir le goût des recherches historiques. A l'occasion de ces contacts personnels, il est reçu aux Tuileries par la famille royale, accueilli familièrement, traité bourgeoisement : le fils de l'artisan des Gobelins est ébloui, mais aussi conquis par cette simplicité cordiale et il s'en souviendra toute sa vie (11). Il conserve d'autre part des liens étroits avec Michelet. L'historien, qui continue à professer à l'École Normale, est devenu chef de la section historique des Archives Nationales ; il utilise d'anciens élèves comme secrétaires et il est fort exigeant à leur égard. Duruy travaille en compagnie du philosophe Ravaisson, au service de Michelet, dans sa maison de la rue des Fossés-Saint-Victor, sans doute de mars 1834 à mai 1835; il reviendra à son secrétariat pour une période de 4 mois à partir de décembre 1836 (12). Il accompagne son ancien maître du 18 août au 25 septembre 1835 dans un voyage qui a pour cadre le Sud-Ouest de la France où Michelet inspecte les bibliothèques et les archives (13). Mieux encore, Michelet lui offre sa suppléance à l'École Normale : Duruy a exercé cette charge pendant quelque temps en 1835, puis en 1836-37, mais la durée de cette nouvelle fonction ne semble pas avoir dépassé au total la valeur

(10) Papiers de Michelet, B.H.V.P., A 3 752.

(11) Contrairement à l'affirmation de Broglie (« revue des deux Mondes », 1er février 1898, p. 526), qui déclare, sans fondement valable, en parlant de l'attitude de Duruy : « il resta, dès lors, malgré cet accueil bienveillant, sur le pied d'une froide réserve avec la famille de ses élèves ».

(12) Chronologie probable : les papiers de Michelet et la lettre de Duruy du 2 mai 1884 ne permettent pas de fixer cette période de secrétariat d'une façon rigoureuse.

(13) Relation de ce voyage : B.H.V.P. A 3722 et 3723 et récit de A. Mourier, alors professeur à Angoulème : « Notes et Souvenirs d'un Universitaire », pp. 19 et 20.

d'une année scolaire (14). Ce sont pourtant des honneurs sans lendemain, car Duruy perd rapidement et à peu près au même moment tout contact direct avec la famille royale, aussi bien qu'avec Michelet.

### 4° Labeur acharné et déceptions

C'est à partir de 1838 que le jeune professeur commence l'extraordinaire série de travaux d'érudition et surtout de manuels scolaires qui vont rendre sa signature célèbre dans le monde universitaire : il entreprend cette tâche par goût mais également, du moins au début, par besoin, par nécessité familiale. Il a épousé Adèle de Graffenried (1815-1866), originaire d'une notable famille bernoise; elle lui donnera cinq enfants : deux filles, Gabrielle (1841-1865), qui épousera un agrégé des lettres, Glachant, et Hélène (1857-1872) et trois fils : Anatole (1840-1879) qui sortira de Saint-Cyr en 1862, Albert (1844-1887) et Georges (1853-1918).

Il commence par collaborer à une collection de cahiers de géographie historique universelle, accompagnés d'atlas (1838-1843) et au précis d'histoire du Moyen-Age dirigé par Philippe Le Bas, fils du conventionnel, puis il s'attaque à la grande œuvre de sa vie, son « Histoire des Romains », dont les deux premiers volumes parus en 1843 et 1844 lui valent une solide estime (l'édition définitive en 7 volumes sera achevée en 1885). Le voici entré chez Hachette; il va devenir l'auteur de manuels scolaires le plus en vue de cette maison à laquelle il restera attaché par une fidélité exclusive. Jusqu'à son arrivée au ministère, ses ouvrages se multiplient : « Histoire Sainte d'après la Bible », en 1845; « Abrégé de l'Histoire Sainte », en 1846 (la seule version espagnole de ce dernier petit ouvrage, parue en 1864, connaîtra 11 réimpressions de 1872 à 1910); collection d'Histoire Universelle qu'il dirige avec une trentaine de collaborateurs, dont Maspéro, Chéruel, Maury, inaugurée à partir de 1848; « Nouveaux manuels » pour le baccalauréat. Cette activité, remarquée par le ministre Salvandy, à la mémoire duquel il restera toujours fidèle, lui vaut en 1845, avec la croix de chevalier de la légion d'honneur, un « titre » de second professeur d'histoire à Saint-Louis.

Pourtant, Duruy est quelque peu aigri : cette promotion lui paraît bien tardive; seul, pense-t-il, Salvandy, a su récompenser son dévouement et réparer ce qu'il croit être une injustice (15). Voici que le 11 septembre 1847, son ancien élève, le Duc d'Aumale, est nommé Gouverneur général de l'Algérie et songe à Duruy pour faire

---

(14) BHVP 4881. La cessation assez brutale de cette suppléance n'a jamais été clairement expliquée par Duruy (« raisons particulières », dit-il dans « Notes et Souvenirs », t. I, p. 27). On peut supposer qu'il a eu quelque peine à supporter les fatigues d'un double enseignement, associées aux exigences du service particulier de Michelet.

(15) Duruy se croit victime d'incessantes « sévérités ministérielles » (titre significatif du chapitre IV des « Notes et Souvenirs ») qu'il attribue à sa liberté d'attitude et à son indépendance de langage.

de lui le recteur d'Alger. Le professeur de Saint-Louis est prêt à abandonner sa chaire et la publication presque ininterrompue de ses manuels, à l'idée d'entrer dans un nouveau personnage à la fois administrateur, universitaire et soldat; cette perspective comble tous ses désirs. Il a l'intention d'étudier la langue et les coutumes du pays, il veut faire « la conquête morale de ces 3 millions d'hommes, dont l'hostilité est pour nous un danger continuel » (16). Occasion perdue : la nomination est rejetée par le Conseil Royal de l'Instruction Publique avec une opposition marquée de Cousin et de Saint-Marc Girardin. En 1849, il pose sa candidature à une maîtrise de conférences à l'École Normale; il attache à cette nomination une importance particulière, son rêve ayant toujours été de revenir à l'École en qualité de professeur, mais sa candidature est repoussée par le Ministre de Falloux.

### 5° Polémiques

Aux déceptions professionnelles, viennent s'ajouter des polémiques au sujet de ses travaux. En 1853, l'« Univers » fait paraître une dénonciation publique, rédigée par un abbé Brulebois, chef d'institution libre. Elle vise des idées exprimées par Duruy dans son « Histoire de France ». L'article fait quelque bruit, l'auteur de l' « Histoire de France », assez malmené dans le « Journal Officiel de l'Instruction Publique » du 2 avril 1853, n'est guère soutenu par l'Administration. C'est en juillet de cette même année que Duruy soutient ses thèses en Sorbonne, thèses dédiées à une « Alma Mater » qui est, pour l'auteur, l'École Normale Supérieure. La thèse latine est une tentative de réhabilitation de l'Empereur Tibère, entreprise déjà esquissée par Michelet dans son cours d'histoire suivi naguère par Duruy à l'École Normale (17). Quant à la thèse française : « État du monde romain vers le temps de la fondation de l'Empire » (18), elle repose sur un thème essentiel : la république romaine était tombée dans une anarchie irréparable, César a accompli une œuvre capitale et indispensable, où résident déjà les points fondamentaux de l'action d'Auguste.

Le sujet était délicat, il imposait des rapprochements avec les événements récents et le jugement porté sur César, considéré par l'auteur comme un génie, doué d'une prescience extraordinaire, pouvait évoquer l'admiration bien connue vouée au héros par Napoléon III (en fait, Michelet dans son « Histoire de la République romaine » parue en juillet 1831 et qui avait été un des livres d'étude du normalien Duruy, avait émis un jugement semblable. Il est vrai que, lors de la réimpression de son ouvrage en 1866, le grand historien reniera avec sévérité son attitude primitive). Parmi les membres du jury

(16) « Notes et souvenirs », t. I, p. 29.
(17) « De Tiberio Imperatore », 99 pages, Hachette 1853.
(18) 262 pages, Paris, Hachette, 1853.

de doctorat figure Nisard, à peine plus âgé que le candidat, mais très grand personnage, qui collectionne depuis longtemps les titres et les honneurs et qui est un rallié notoire au régime (19). Duruy lui reprochera d'avoir, au cours de la soutenance, donné une interprétation abusive aux idées exprimées dans la thèse française et félicité son auteur d'établir une juste distinction entre deux morales : celle du commun des mortels, avec toutes ses obligations impérieuses, et celle des souverains, affranchie des servitudes ordinaires et mise au service de la raison d'État. Nisard a donné naturellement une autre version (20) : son but n'était, dans son intervention, que d'approuver la méthode historique employée par le candidat, qui se plaçait résolument au delà des préjugés puisque « de telles questions ne sont pas de celles qu'on tranche par les protestations d'une morale déclamatoire ». Ce malentendu fut à l'origine de la correspondance échangée entre les deux hommes, avec des discussions assez pesantes qui laissent une impression de malaise.

L'« incident des deux morales » est une raison de plus pour Duruy de penser qu'il ne cesse de se heurter à l'incompréhension, sinon à l'injustice. Il continue à se plaindre de la lenteur de sa carrière; le grade de docteur, qu'il vient d'obtenir, ne lui permet pas d'accéder à une chaire d'enseignement supérieur. Le 20 février 1855, il est nommé professeur d'histoire en premier au Lycée Napoléon (ex Henri IV), qui avait vu ses débuts parisiens. Apparemment, il mène une existence familiale paisible, se partageant entre son appartement de la rue Laromiguière, à deux pas de son lycée, et la maison de campagne qu'il a acquise à Villeneuve-Saint-Georges. Tout, dans sa personne, respire la dignité professorale. Il donne un enseignement calme, consciencieux, sur un ton familier, presque paternel, mais sa voix est sourde, son débit un peu monotone. Il n'a rien pour entraîner, charmer ou subjuguer, mais il force le respect, l'estime, l'amitié. Sans être « le professeur le plus en vue de l'Université » (Lavisse), il en est une illustration, moins sans doute par son enseignement que par ses ouvrages et manuels. On ne peut guère ici suivre l'appréciation de P. de la Gorce (21), qui, par souci de montrer le caractère insolite de la nomination de Duruy au ministère, affirme que « son nom était resté assez obscur, même parmi ses collègues ».

---

(19) Cf. : D. Nisard, dans « Souvenirs et notes biographiques », t. I, p. 54 : « Quand le 2 décembre, énergiquement demandé et approuvé par le pays, eut donné à la France un gouvernement, je me trouvai tout prêt à y prendre du service et je ne m'en cachai point ».

(20) Ibid. t. II, chap. 3.

(21) « Histoire du Second Empire », t. IV, p. 272.

## II. — DISTINCTIONS TARDIVES

### 1° « Une rencontre de César »

Les contemporains ont voulu expliquer l'apparition inattendue de Duruy à la grande lumière de la vie publique, par des manœuvres mystérieuses ou des complicités cachées. Dans la réalité, le futur ministre a eu, à partir de 1859, plusieurs occasions successives de retenir l'attention de l'Empereur, puis, à la suite de l'intervention de personnages obligeants et bien introduits, ses contacts avec Napoléon III se sont multipliés tout en devenant de plus en plus directs et confiants.

Duruy, qui fait de cette première « rencontre de César » une relation assez minutieuse, insiste sur le caractère fortuit des circonstances qui l'ont préparée. Le Maréchal Randon, alors Ministre de la Guerre, recherche en 1859 un écrivain capable de rédiger une brochure sur son administration de l'Algérie, de 1852 à 1858. Un officier d'ordonnance du maréchal aurait avancé le nom de Duruy, qui avait été son maître. Au même moment, l'Empereur qui travaille sur l'Histoire romaine prend connaissance des ouvrages du professeur du Lycée Napoléon et en arrive à demander des renseignements sur leur auteur. Randon, qui vient d'entrer en contact avec ce dernier, provoque une entrevue. Entrevue courtoise, conversation entre spécialistes; Napoléon III séduit son interlocuteur, comme à son ordinaire. Le compte rendu de Duruy fait état d'une discussion fort libre, où l'on n'hésite pas à aborder franchement les sujets politiques.

En janvier 1860, Duruy reçoit une mission officielle, émanant de son ministre, Rouland. Il s'agit de la commande d'une brochure, traitant du pouvoir temporel de la Papauté et destinée à justifier la politique impériale en Italie. L'insurrection de la Romagne enlève à ce travail son opportunité, mais il est tout de même publié, sous une forme anonyme, avec le titre : « Les Papes, princes italiens » (22).

Après cette première entrevue, qui s'explique donc simplement par des goûts communs pour les travaux d'érudition, et la rédaction de cette brochure (23) où les arguments historiques viennent renforcer les thèses impériales, Duruy bénéficie d'appuis personnels, qui lui permettent de rester en relation avec Napoléon III : Mme Cornu (24), qui semble l'avoir pris sous son patronage, et Maury, ami de longue

---

(22) Paris, E. Dentu, 1860.

(23) Zévort, qui consacre à Duruy un article dans la « Revue Pédagogique » du 15 décembre 1894, semble ignorer l'existence de cette première entrevue : « il devait, dit-il, à ses livres, son immense notoriété, et c'est le moins connu de ses ouvrages, une brochure politique non signée, œuvre de circonstance..., qui l'avait désigné à l'attention de l'Empereur ».

(24) Certains ont voulu attribuer à Mme Cornu le rôle essentiel; Cf. Maxime Du Camp (« Souvenirs d'un demi-siècle », p. 173) : « Victor Duruy, fut désigné par elle à l'Empereur, qui en ignorait même l'existence ».

date du futur ministre, que la première avait fait nommer « bibliothécaire des Tuileries » et qui aide l'Empereur dans ses recherches historiques.

### 2° Un passage rapide dans l'Administration Universitaire

Au début de 1861, Napoléon III demande à Rouland de nommer Duruy à un poste vacant d'inspection générale. Chéruel, Inspecteur d'Académie de Paris depuis 1858, a déjà été désigné par le Ministre pour l'occuper. A défaut, et sur la demande formelle de l'Empereur, Duruy est nommé aux deux charges laissées par Chéruel : l'Inspection de Paris et une maîtrise à l'École Normale (25). Le 12 février 1862, deux postes sont créés à l'Inspection Générale de l'Enseignement Secondaire et Duruy obtient celui des Lettres (26). Pour pouvoir remplir sa nouvelle mission, il renonce à l'École mais accepte avec joie la chaire d'Histoire qui vient d'être fondée à Polytechnique. Quelques jours après, le 28 février, Napoléon III lui adresse un questionnaire sur César. Duruy lui répond par un véritable mémoire. L'Empereur trouvera, dans cet avis autorisé, une occasion de justifier sa politique, puisque l'auteur du mémoire, une fois de plus, démontre que César « en abattant la République romaine, avait abattu ce qui n'était plus qu'une ombre et une ombre sanglante » (27).

### 3° La nomination au ministère

A la fin de 1862, l'Inspecteur Général Duruy renoue des relations directes avec la Cour. Il est invité en novembre à une « série de Compiègne », invitation qui l'embarrasse au plus haut point et dont il se dégage en prétextant ses obligations professionnelles. En décembre, il est convoqué au cabinet de l'Empereur par Mocquard, âgé et fatigué, qui lui confie quelques travaux de secrétariat. Il rencontre Napoléon III, avec qui il pourra avoir des conversations répétées (28). En 1863, Mocquard prend une retraite honorable en recevant la dignité de Sénateur : Duruy envisage alors avec appréhension le moment, qu'il croit proche, où, contraint de s'arracher à la vie universitaire, il va devenir secrétaire officiel. Il part en tournée d'inspection et se trouve à Moulins lorsqu'un décret impérial du 23 juin le nomme ministre de l'Instruction Publique.

Il accueille cette promotion avec une surprise qui n'est pas feinte. Il a raconté d'ailleurs avec humour comment l'envoyé du ministre d'État Billault, chargé de lui transmettre la nouvelle et « Khalife de Bagdad en quête d'un vizir inconnu », avait vainement

(25) B.A.I.P. 1861, n° 134, p. 27.
(26) B.A.I.P., 1862, n° 146, p. 31.
(27) P. de La Gorce, *op. cit.*, t. IV, p. 272.
(28) Broglie (*op. cit.*, p. 535) parle, à la suite de Jules Simon, d'entrevues « qui duraient souvent une ou deux heures par jour ».

cherché à l'atteindre, d'abord rue de Grenelle où le détail des tournées d'inspection avait le plus de chance d'être connu avec exactitude, à son appartement parisien ensuite, puis à la librairie Hachette et à l'imprimerie Lahure, maisons où ses travaux littéraires et scolaires étaient publiés. Rouland, qui était à l'Instruction Publique depuis 1856, date de la mort prématurée de Fortoul, manifesta sa mauvaise humeur d'être ainsi brutalement évincé et accusa son ancien subordonné « de l'avoir fait tomber par un travail de taupe, sournoisement exécuté sous ses pas » (29). Compensation immédiate : il recevra le 26 juin la vice-présidence du Sénat.

Ce choix de l'Empereur, scandaleux pour ceux qui considéraient Duruy comme un simple parvenu, s'explique d'abord par l'admiration sincère que Napoléon III (30) avait vite conçue à l'égard de son confrère en érudition, dont il recherchait depuis quelques années et les conseils autorisés et la conversation sans apprêt. Par ailleurs, la libéralisation progressive du régime et les résultats, assez médiocres dans les grandes villes pour les candidats du gouvernement, des élections de 1863, ne sauraient justifier à eux seuls le fait que Napoléon III ait songé à faire une véritable expérience en matière d'instruction publique. Il y a là, très certainement, la volonté délibérée d'utiliser les services d'un technicien (31), qui saurait se cantonner dans les limites de sa mission et à qui on pourrait laisser, à l'intérieur de celles-ci, une large initiative sans danger pour le système politique. Au demeurant, sur le plan personnel, Duruy était réputé libre-penseur et n'avait jamais eu ni l'occasion ni vraiment le désir de se rallier d'une manière ouverte au régime (32).

## III. — LES IDÉES

### 1° L'attitude générale de Duruy

Il ne se donne d'ailleurs pas volontiers, pas même dans une adhésion purement rationnelle et intellectuelle. Il a tenté de faire, à la fin de la monarchie de Juillet, ce qu'il a appelé son « examen de conscience ». Cet essai, qu'il a situé vers 1847 dans ses « Notes et Souve-

(29) « Notes et Souvenirs », t. I, p. 193.

(30) L'Empereur publiera la préface de son propre « César » dans le Moniteur du 25 février 1865. Le premier volume de l'ouvrage paraîtra chez Plon le 9 mars 1865, le second en 1866; et il n'y aura plus d'autre parution.

(31) G. Monod parle d'une visite faite à Napoléon III par Mommsen au cours d'un voyage en France en 1862. Le célèbre érudit allemand aurait alors conseillé à l'Empereur de faire appel à un Universitaire compétent et savant, pour remonter le niveau des facultés françaises.

(32) Broglie, dont le jugement sur Duruy est infléchi par un parti pris antibonapartiste, cerne pourtant la vérité lorsqu'il note que les réformes projetées par le nouveau ministre, « bien qu'empreintes d'un esprit de libéralisme éclairé et même de hardiesse démocratique, ne portaient aucune atteinte au principe autoritaire de la Constitution de 1852 ».

LIBRAIRIE GÉNÉRALE
DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE
PARIS
Dépôt légal : 2e trim. 1967, no éd. 1.153

*Printed in France*

IMPRIMERIE ALENÇONNAISE
Place Poulet-Malassis
61-ALENÇON
Dépôt légal : 2e trim. 1967, no d'ordre 7.916

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

CNL Centre national du livre